



## Garderie gouvernementale en milieu familiale

Par **jos B**, le **31/08/2011** à **20:47**

bonjour,

mon enfant de même pas 4 ans m'a dit qu'il avait été deux messieurs à la garderie gouvernementale, qu'ils ont monté dans la chambre de la surveillante avec elle, ils ont mis de la farine sur le bureau, ensuite les deux messieurs ont pris un baton pour mettre la farine dans leur nez et qu'ensuite ils ont mis la farine dans leur bouche.

J'ai téléphoné une autre mère de la garderie pour avoir des renseignements. La gardienne m'a téléphoné pour me dire qu'elle se prenait un avocat car j'ai nuit à sa réputation. Pourtant j'ai seulement demandé à une autre mère. J'aimerais savoir s'il serait préférable de porter plainte tout de suite ou attendre de voir si je vais recevoir une lettre d'un avocat de la part de la garderie.

Merci à l'avance  
josée

Par **Domil**, le **31/08/2011** à **22:04**

Vous vivez dans quel pays ?